

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 28 mars 2015 N° 508

Axelle LEMAIRE a demandé l'établissement d'un marché unique numérique et d'un environnement propice au développement des startups européennes lors du conseil informel « Compétitivité » à Riga les 26 et 27 mars 2015

Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au numérique, a participé au Conseil informel « Compétitivité » des ministres de l'Union européenne, à Riga les 26 et 27 mars 2015. Elle y a défendu la position de la France sur la stratégie numérique de l'Union qui sera présentée par la Commission européenne le 6 mai prochain.

Axelle LEMAIRE est venue présenter les initiatives prises en France pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat, dont la French Tech et les plans de la nouvelle France industrielle, et a demandé que l'Union européenne se saisisse avec ambition des problématiques qui freinent encore aujourd'hui le développement des start-ups en Europe et le virage numérique des industries européennes.

Axelle LEMAIRE a défendu les priorités suivantes :

- la création d'un marché unique pour les investisseurs qui financent la croissance des startups, en proposant le renforcement du capital-risque ;
- la garantie d'un environnement concurrentiel ouvert et transparent pour l'ensemble des acteurs économiques en Europe, qui passe par l'encadrement des pratiques commerciales des grandes plateformes structurantes de l'économie numérique ;
- la standardisation européenne sur des sujets clés comme l'Internet des objets ;
- l'approfondissement du marché unique du commerce électronique par la levée ciblée d'obstacles au commerce transfrontalier comme l'opacité des prix de livraison ou l'interopérabilité des moyens de paiement.

Axelle LEMAIRE a également souligné le rôle majeur que l'Union européenne doit jouer pour accompagner les entreprises traditionnelles dans leur transformation numérique, aussi bien dans leurs modèles d'affaires que dans leurs processus de production et de formation des salariés. Elle a insisté sur l'importance d'accélérer les négociations sur le projet de règlement communautaire concernant les données personnelles, qui doit former une « magna data » européenne assurant la confiance, la responsabilité et l'intégrité des données comme des principes fondateurs de l'économie et de la société de la donnée.



Axelle LEMAIRE a enfin profité de sa présence à Riga pour s'entretenir avec le Vice-Président de la Commission européenne Andrus Ansip, et tenir des réunions bilatérales avec ses homologues suédois, néerlandais et britannique au sujet de la loyauté des plateformes numériques. Elle a enfin rencontré des créateurs de start-ups lettons ainsi que des représentants de la communauté française qui travaillent dans les secteurs économiques et éducatifs.

Contacts presse:

Cabinet d'Axelle Lemaire : Elisabeth Laborde / Emile Josselin : Tél. 01 53 18 44 50

sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr